

Numéro de dossier :	1052840057
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Prendre connaissance du rapport de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et, le cas échéant, soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'agrandissement du stade Percival-Molson, situé au 475, avenue des Pins Ouest, sur le mont Royal, à l'intersection de l'avenue du Parc - District électoral Peter McGill - Université McGill

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

◆Commentaires

Ci-joint, le projet de règlement:



Règlement-Article89-Stade-Molson(avril2006).doc

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Jean-François MILOT Avocat Tél. : 872-3834 Date: 13-04-2006	Endossé par: Yves SAINDON Avocat chef d'équipe Adjoint à la directrice Tél. : 872-3834 Date d'endossement: 2006-04-13 09:08:47
--	--